

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 14.05.2021

Les petits nouveaux sont plébiscités

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE Quatre sièges de l'Ascobroye ont été renouvelés sans débats, Pascal Joye et Gérard Brodard remplissent aux sièges de président et vice-président.

DOMDIDIER

C'est en présence de Sylvie Bonvin-Sansonnens, présidente du Grand Conseil, que s'est tenue le 6 mai dernier à la halle des sports de Domdidier l'assemblée extraordinaire des délégués d'Ascobroye, l'association des communes de la Broye.

Cette dernière est organisée en trois secteurs comprenant chacun trois sièges, quatre d'entre eux étant vacants à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle législature. Les quatre nouveaux arrivants sont Jean-Luc Clément, de Montagny, Philippe Chanex, de Saint-Aubin, Philippe Rapo, de Cheyres-Châbles, et Bernard Grandgirard, de Cugy. Ils ont été élus à l'unanimité des voix présentes, sous la houlette du préfet de la Broye, Nicolas Kilchoer. Les membres ont également plébiscité Pascal Joye, conseiller communal de Belmont-Broye, et Gérard Brodard, de Lully, reconduits aux postes respectifs de président et vice-président.

Pascal Joye a profité de l'occasion pour établir un rapide bilan de son mandat, soit pour la période 2017-2021. Il a regretté que son comité n'ait pu aboutir sur la mise en place d'une conven-



Derrière, le nouveau comité d'Ascobroye (il manque Cédric Béguin) avec leurs invités, devant de g. à dr., Pierre-André Arm, directeur de la COREB, Jean-Daniel Chardonens, député, Pascal Joye, président de l'Ascobroye, Nicolas Kilchoer, préfet, Anne Meyer-Loetscher, députée, et Carine Torche, secrétaire.

PHOTO PHILIPPE CAUSSE

tion entre les communes et l'Ecole de musique Multisite, relevant au passage «les barrières qui freinent une parfaite intercantonalité de la région».

L'association s'est également heurtée à un écueil avec l'introduction d'un tarif unique pour les

crèches publiques et privées du district, entraînant la mise en stand-by du dossier en attendant des jours meilleurs.

BiblioBroye suit son cours

Le projet BiblioBroye, la mise en réseau des bibliothèques

broyardes, est, lui, toujours d'actualité et suit son cours.

Pascal Joye s'est par contre réjoui qu'Ascobroye ait pu prendre position sur treize plans d'aménagement locaux (PAL) communaux, participant ainsi activement au développement régio-

Le nouveau comité

- **Secteur Basse-Broye:** Pascal Joye (président), Belmont-Broye, Jean-Luc Clément (nouveau), Montagny, Philippe Chanex (nouveau), Saint-Aubin.
- **Secteur Centre:** Eric Chassot Estavayer-le-Lac, Gérard Brodard, Lully, (vice-président), Philippe Rapo (nouveau), Cheyres-Châbles.
- **Secteur Haute-Broye:** Cédric Béguin, Ménières, Bernard Grandgirard (nouveau), Cugy, Cédric Péclard, Les Montets.

PHC

nal. Enfin, il a rendu hommage à Denis Chassot et André Jaccard, tous deux disparus prématurément au cours du dernier exercice.

■ PHILIPPE CAUSSE

Site AgriCo: Belmont-Broye craint l'engorgement routier à Domdidier et fait opposition au PAC

Une indiscrétion glissée à l'issue de l'assemblée de l'Ascobroye a finalement été confirmée par le Conseil communal de Belmont-Broye, lundi 10 mai. «La commune de Belmont-Broye a décidé de faire opposition au plan d'affectation cantonal (PAC) d'AgriCo, à Saint-Aubin», a annoncé le syndic Albert Pauchard dès sa sortie de séance.

«Nous ne sommes pas opposés à ce projet qui est à nos yeux une belle opportunité de développement économique pour la région. Nous sommes très gênés par

contre par l'aspect de la mobilité du dossier et le manque de consultation du canton sur le sujet.» La crainte des élus concerne la hausse sensible du trafic routier sur le village de Domdidier, qui pourrait très vite saturer, que ce soit dans le centre du bourg comme sur la route de l'Industrie qui traverse la zone industrielle. Cette dernière sera la plus logiquement empruntée par les futurs automobilistes se rendant sur le site saint-aubinois. Selon le rapport d'impact sur l'environnement réalisé, la circulation

passerait de 1500 véhicules par jour à 3950 sur son secteur ouest, soit une augmentation de 163%, et de 3200 véhicules par jour à 5650 sur son secteur est, soit une augmentation de 63%. Pascal Joye, conseiller communal chargé de l'aménagement du territoire, a d'ailleurs soulevé le problème de l'entretien et de son financement sur un axe qui est aujourd'hui propriété de la commune. En outre, ce sont quelque 600 camions qui arpentent également les routes belmontoises. «Nous ne souhai-

tons pas que la population de Domdidier subisse les désagréments d'un accroissement important du trafic qui irait à l'encontre des efforts fournis par le Conseil communal pour favoriser la mobilité douce», poursuit Albert Pauchard, qui demande l'ouverture d'une discussion constructive avec le canton.

Les communes de Vully-les-Lacs, Cudrefin et Avenches semblent vouloir emboîter le pas aux autorités belmontoises. Leur décision devrait être rapidement prise. PHC